

Portrait social du Puy-de-Dôme

Focus de la PFoss n°24

Janvier 2018

Croissance démographique modérée dans le Puy-de-Dôme

Au 1^{er} janvier 2014, le département du Puy-de-Dôme compte 644 216 habitants et représente 8,2 % de la population régionale. Entre 2009 et 2014, la population croît au rythme annuel moyen de 0,47 % et ce taux est resté stable par rapport à la période précédente (Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°1).

À l'horizon 2050, selon les dernières projections de l'Insee, le département aurait une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale. L'excédent naturel reste modéré du fait du vieillissement de la population mais le département bénéficie de migrations favorables (Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°41).

	Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Population légale 2014	644 216	7 820 966	64 027 958
Taux de variation annuel moyen de la population 2009-2014	+ 0,47 %	+ 0,79 %	+ 0,49 %

Source : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Des inégalités de revenus marquées

La moitié de la population du Puy-de-Dôme vit avec des revenus disponibles supérieurs à 20 687 euros annuels (soit 1 724 euros mensuels) en 2014. Le Puy-de-Dôme présente, en Auvergne-Rhône-Alpes, un revenu médian inférieur à celui de la région mais supérieur à celui de France métropolitaine. Un quart des Puydômois les plus pauvres déclarent un revenu disponible inférieur à 15 484 euros annuels (soit 1 290 euros mensuels), le département étant le 5^{ème} le moins défavorisé au regard de cet indicateur. En 2014, 12,6 % des Puydômois vivent sous le seuil de pauvreté, le département étant le 6^{ème} de la région le moins touché par la pauvreté.¹

¹ Les comparaisons départementales sur les revenus et le seuil de pauvreté incluent la Métropole de Lyon (données non disponibles pour le Nouveau Rhône).

	Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Revenu médian 2014 (€)	20 687	20 944	20 369
1 ^{er} quartile des revenus 2014 (€)	15 484	15 512	14 899
Taux de pauvreté 2014	12,6 %	12,7 %	14,7 %

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2014
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Des bénéficiaires de l'ASS concentrés dans les territoires anciennement industriels

Au 31 décembre 2015, le Puy-de-Dôme compte 52 833 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)¹.

Le Puy-de-Dôme enregistre, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'un des plus gros effectifs de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS). Rapportés au nombre de demandeurs d'emploi, les allocataires de l'ASS du Puy-de-Dôme sont plus nombreux qu'en moyenne régionale (8,0 % contre 7,1 %).

¹ Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C.

	Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes
DEFM 2015	52 833	628 093
Part des DEFM A parmi les DEFM A, B, C en 2015	61,8 %	63,8 %
DEFM A en 2015	32 656	400 468

Source : Pôle emploi, Direction régionale (31/12/2015)
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Métropole de Lyon	Nouveau Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Allocataires ASS	2 379	3 087	2 619	813	3 872	5 762	5 533	1 607	4 234	9 760	1 648	3 014	8 109	1 651	44 328
Taux pour 100 DEFM	5,5	10,6	8,9	9,5	7,8	6,0	8,7	9,3	8,0	6,4	5,4	5,3	6,6	5,9	7,1

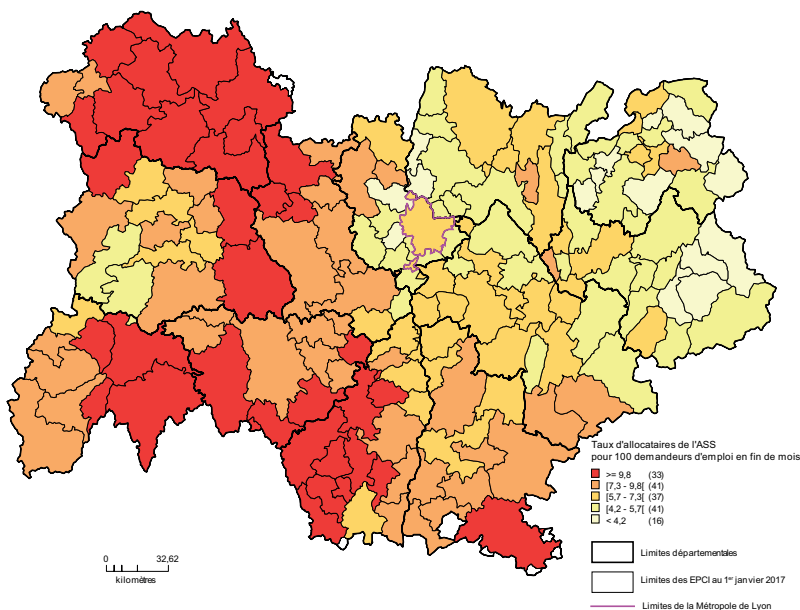
Source : Pôle emploi, Direction régionale (31/12/2015) - Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Du fait des conditions d'accès de l'ASS, près de la moitié des allocataires à l'échelle nationale ont 50 ans et plus et près de deux allocataires sur trois sont des personnes seules (Source : Panorama de la Drees, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution, Édition 2017). La concentration plus forte d'allocataires de l'ASS sur un territoire reflète ainsi le poids des chômeurs de longue durée ayant épuisé leurs droits, notamment des seniors, ou la présence d'une population plus âgée.

Clermont Auvergne Métropole, en raison de sa population, concentre 46 % des allocataires de l'ASS du département. Toutefois, les demandeurs d'emploi âgés, confrontés au chômage de longue durée et bénéficiant de l'ASS sont proportionnellement plus nombreux dans les anciens bassins industriels fortement touchés par la crise ces dernières années : Thiers Dore et Montagne, Pays de Saint-Éloy et Ambert Livradois Forez.

L'allocation de solidarité spécifique (ASS) est l'un des minima sociaux destiné aux chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage et justifiant d'au moins cinq ans d'activité salariée (à temps plein ou à temps partiel) au cours des dix années précédant la rupture de leur contrat de travail. Elle est la principale allocation chômage du régime de solidarité financée par l'État. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il n'est plus possible de cumuler l'ASS avec l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (Source : Panorama de la Drees, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution, Édition 2017).

Taux d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique au 31 décembre 2015 pour 100 DEFM de catégorie A, B ou C par EPCI



Sources : Pôle Emploi, Direction régionale (31/12/2015)

Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition inégale des foyers allocataires à bas revenus dans le Puy-de-Dôme

Des foyers allocataires (Caf ou MSA) à bas revenus inégalement répartis

Dans le Puy-de-Dôme, en 2015, 86 072 personnes vivent dans un foyer allocataire¹ à bas revenus, c'est-à-dire un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 043 euros par mois. Cette situation concerne 13,4 % de la population du département, niveau équivalent à celui de la région (13,2 %) mais inférieur à celui de la France métropolitaine (15,0 %).

Les ménages les plus vulnérables financièrement sont concentrés dans les anciens bassins industriels fortement affectés par la crise ces dernières années, notamment Thiers Dore et Montagne (17,6 %) et Pays de Saint-Éloy (14,6 %). Des territoires urbains, comme Clermont Auvergne Métropole et l'agglomération du Pays d'Issoire, concentrent également des situations de précarité avec respectivement 15,6 % et 13,1 % de leur population qui vit au sein d'un foyer allocataire à bas revenus. Les territoires périurbains, en périphérie de Clermont Auvergne Métropole, sont plus aisés : Mond'Arverne Communauté, Billom Communauté et Riom Limagne et Volcans. Enfin, les territoires plus ruraux ou montagneux abritent une population plus âgée et moins de foyers à bas revenus : Dôme Sancy Artense et Combrailles Sioule et Morge.

26,5 % des allocataires de prestations sociales (Caf et MSA) dépendants des prestations

En 2015, 25 883 allocataires de prestations sociales du Puy-de-Dôme ont plus de la moitié de leurs ressources financières qui proviennent de ces prestations, le reste étant des ressources d'activité.

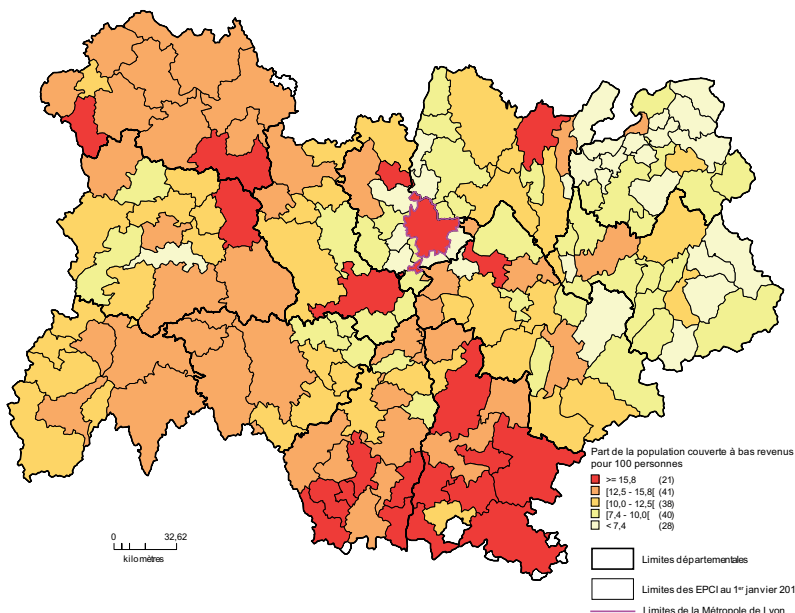
Les prestations versées par les Caf et la MSA

Les prestations versées par les Caf et la MSA sont composées :

- des prestations familiales qui sont le reflet de la politique familiale ;
- des aides au logement attribuées sous condition de ressources ;
- des minima sociaux destinés aux plus démunis.

Les prestations sociales sont ainsi des compléments de revenu destinés à atténuer la précarité mais non à la faire disparaître.

Part de la population couverte à bas revenus au 31 décembre 2015 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2015) et Insee (RP 2014)

Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

	Alloc. à bas revenus*	Pour 100 alloc.*	Population couverte par les alloc. à bas revenus	Part de la population couverte à bas revenus	Alloc. dépendants des prestations sociales**	Pour 100 alloc.*
Ain	25 316	30,2	62 994	10,1	14 596	17,4
Allier	24 524	47,0	53 370	15,6	17 279	33,1
Ardèche	20 126	41,4	46 060	14,3	12 199	25,1
Cantal	8 492	43,1	18 126	12,4	4 715	23,9
Drôme	33 942	42,0	80 974	16,2	21 177	26,2
Isère	66 731	34,8	157 193	12,6	42 351	22,1
Loire	47 440	39,5	114 697	15,1	32 077	26,7
Haute-Loire	12 014	36,0	27 101	12,0	7 496	22,5
Puy-de-Dôme	39 641	40,6	86 072	13,4	25 883	26,5
Rhône	117 084	39,1	274 797	15,3	80 192	26,8
Savoie	18 827	31,5	44 108	10,3	11 327	19,0
Haute-Savoie	28 049	29,8	65 809	8,4	16 309	17,3
Métropole de Lyon	99 761	42,7	231 454	17,1	69 606	29,8
Nouveau Rhône	17 323	26,5	43 343	9,7	10 586	16,2
Auvergne-Rhône-Alpes	442 186	37,4	1 031 301	13,2	285 601	24,2
France métropolitaine	4 163 675	41,8	9 609 725	15,0	2 797 592	28,1

* : de moins de 65 ans et non étudiants percevant au moins une prestation mensuelle

** : pour lesquels les prestations représentent plus de la moitié des ressources brutes déclarées et des prestations

Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2015) et Insee (RP 2014) / Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

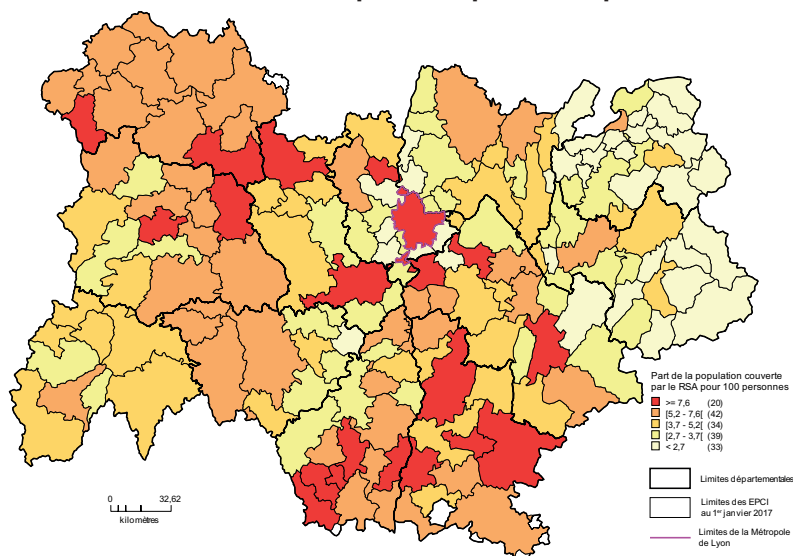
7,2 % de la population du Puy-de-Dôme couverte par le RSA

En 2015, dans le Puy-de-Dôme, 46 387 personnes vivent dans un foyer allocataire du revenu de solidarité active (RSA), soit 7,2 % de la population du département. Cette part est supérieure à la moyenne régionale (6,2 %) mais reste inférieure à ce qui est observé pour la France métropolitaine (7,8 %).

Le RSA socle (minimum social) représente un indicateur de grande précarité qui s'adresse aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire, qu'elles aient un emploi (RSA socle et activité) ou non (RSA socle seul). La part de la population puydômoise couverte par ce minimum social (5,0 %) est la 4^{ème} la plus élevée de la région après la Métropole de Lyon, l'Allier et la Drôme.

Les ménages fragilisés, bénéficiaires du RSA, sont particulièrement présents dans les zones urbaines (Clermont Auvergne Métropole) et dans les territoires anciennement industriels et miniers (Thiers Dore et Montagne, Pays de Saint-Éloy). Mond'Arverne Communauté, au sud de Clermont-Ferrand, est un territoire à caractère périurbain abritant des ménages aisés.

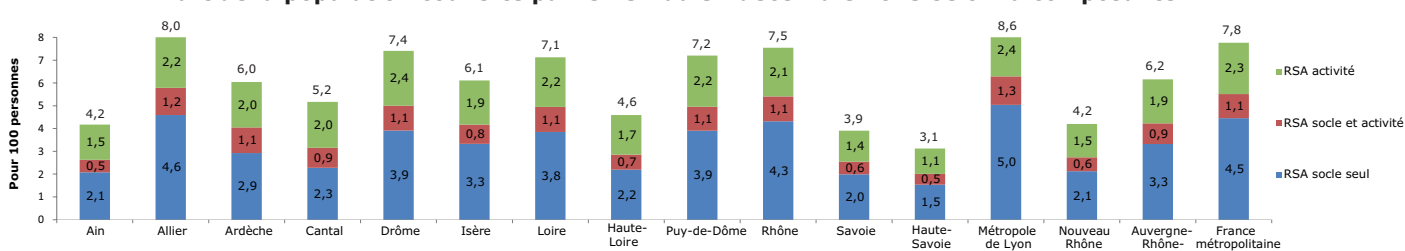
Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2015 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2015) et Insee (RP 2014)
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité a remplacé le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). Le RSA est décrit ici tel qu'il fonctionnait jusqu'à la fin décembre 2015. Avec la disparition du RSA activité, le RSA ne comporte plus que son volet « minimum social », le RSA socle. (Source : Panorama de la Drees, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution, Édition 2017)

Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2015 selon la composante

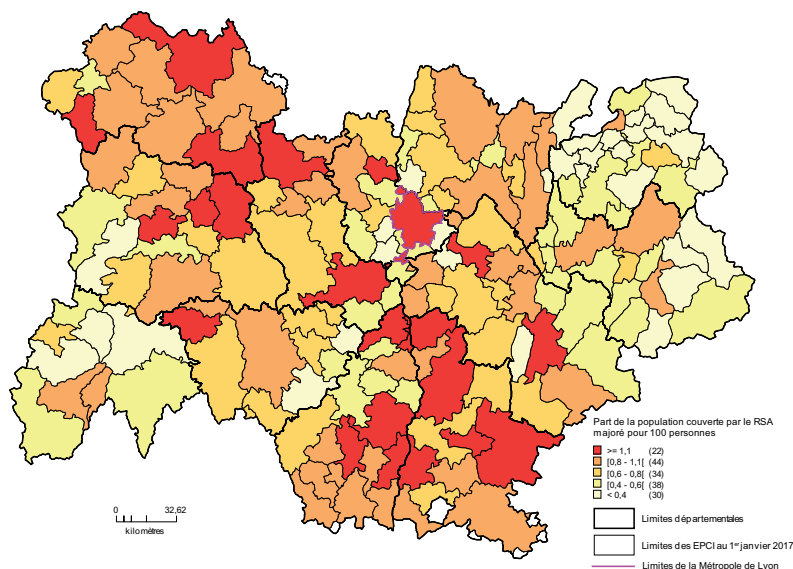


Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2015) et Insee (RP 2014) / Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Le RSA majoré est un minimum social qui s'adresse aux personnes isolées avec enfants à charge : 6 511 personnes, en 2015, vivent, dans le Puy-de-Dôme, au sein d'une famille monoparentale bénéficiant du RSA majoré, soit 1,0 % de la population. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale. Les monoparents, plus souvent confrontés au chômage et éloignés du marché du travail, sont souvent concentrés en milieu urbain. Ainsi, les allocataires du RSA majoré sont particulièrement présents dans les villes (Thiers, Clermont-Ferrand, Issoire et Riom) mais aussi dans des territoires marqués par le chômage et les difficultés économiques (Entre Dore et Allier, Plaine Limagne et Pays de Saint-Éloy).

Le RSA majoré (ancienne allocation parent isolé) prévoit une majoration pour les personnes assumant seules la charge d'enfants (ou enfants à naître), sans conditions d'âge, l'isolement étant un facteur aggravant de la précarité financière. Les allocataires du RSA majoré sont en grande majorité des femmes, soit 96 % à l'échelle nationale. Sont considérées comme isolées les personnes veuves, divorcées, séparées ou célibataires, ne vivant pas en couple de manière notoire et permanente (Source : Panorama de la Drees, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution, Édition 2017).

Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2015 pour 100 personnes par EPCI



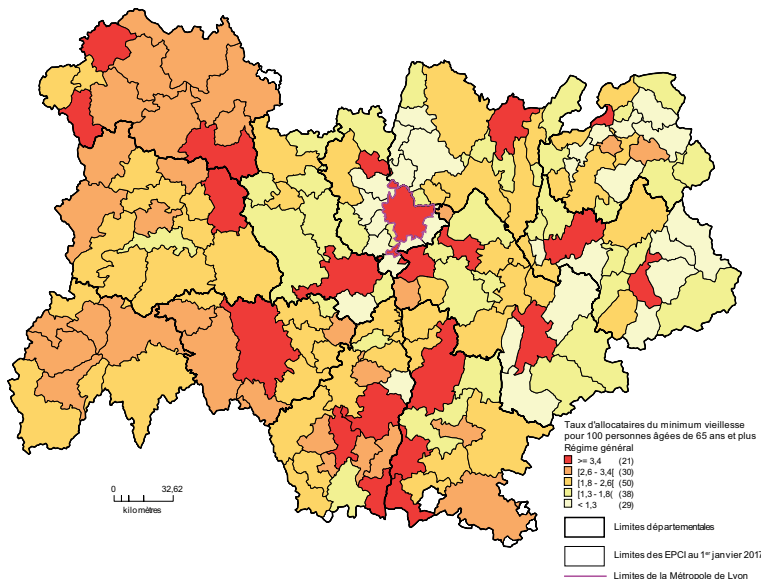
Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2015) et Insee (RP 2014)
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

2,8 % des personnes de 65 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse

Dans le Puy-de-Dôme, au 31 décembre 2015, 3 625 personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse. Cette population âgée, marquée par une fragilité financière, représente 2,8 % de la population départementale des 65 ans et plus, taux le plus élevé de la région. Toutefois, ce résultat doit être nuancé : les données portant uniquement sur les bénéficiaires du régime général excluent la précarité des personnes âgées affiliées à la MSA, présentes majoritairement en milieu rural.

Le minimum vieillesse permet aux personnes âgées d'au moins 65 ans (ou ayant atteint l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'invalidité au travail) d'accéder à un seuil minimal de ressources. Le minimum vieillesse comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) (nouveau dispositif) ainsi que l'allocation supplémentaire (art. L815-2 et art. 815-3) (ancien dispositif). Dès lors qu'un prestataire bénéficie de l'une ou de plusieurs de ces allocations (à titre de prestataire, de conjoint, ou des deux), on dit qu'il perçoit le Minimum Vieillesse.

Taux d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre 2015 pour 100 personnes de 65 ans et plus par EPCI (Régime général)



Sources : Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes (31/12/2015), Insee (RP 2014)
Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Nouveau Rhône	Métropole de Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes
Allocataires Min. vieillesse	2 040	2 740	2 002	966	3 126	5 659	4 380	1 363	3 625	10 500	1 760	2 455	1 339	9 161	40 616
Pour 100 pers. de 65 ans et plus	2,0	3,2	2,8	2,6	3,1	2,7	2,8	2,8	2,8	3,6	2,2	2,0	1,8	4,3	2,8

Sources : Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes (31/12/2015), Insee (RP 2014) / Tableau de bord social Auvergne-Rhône-Alpes - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes



Pilotage de la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes
<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/>



Animation de la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes
Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes
www.ors-auvergne-rhone-alpes.org

Directeur de publication : Isabelle DELAUNAY (DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes)
Éditeur : Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation et rédaction : Clémence LAVIER, Sylvie MAQUINGHEN et Laure VAISSADE (ORS Auvergne-Rhône-Alpes)
Maquette : Laure VAISSADE (ORS Auvergne-Rhône-Alpes)
Document téléchargeable sur le site : www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr
Contact : coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org